

# La délégation du Secours Catholique aide les réfugiés d'Ukraine en Haute-Loire



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

24/02/2023

**La guerre en Ukraine a débuté il y a un an, le 24 février 2022. Douze mois plus tard, les besoins humanitaires sont toujours criants et les Ukrainiens souffrent au quotidien des affrontements et des bombardements, du froid,**

**du stress et des coupures d'électricité, de gaz, d'eau et d'Internet. Le Secours Catholique, qui a collecté plus de 6 millions d'euros, continue de se mobiliser sur place via ses partenaires.**

Le Secours Catholique joint ses efforts à d'autres associations afin d'accompagner, partout en France, une partie des 65 358 personnes de nationalité ukrainienne\* réfugiées dans notre pays.

(\*Nombre de personnes recensées à l'entrée du territoire national entre le 24 février et le 1er décembre 2022. Source : Ministère de l'Intérieur)

En France, dès les premiers jours du conflit, le Secours Catholique s'est mobilisé à l'échelle nationale en associant ses efforts à ceux de la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP), de JRS France et de la Pastorale des Migrants pour répondre au mieux aux urgences des personnes en provenance d'Ukraine. Ce partenariat a pour objectif de coordonner les actions et les réseaux bénévoles afin d'apporter une aide concertée et complémentaire à celle de l'État.

La délégation de la Haute-Loire a mis en place dès juin 2022 une aide financière sous forme de chèques services ou de chèques d'accompagnement personnalisé.

Au 15 décembre nous avons attribué 1 920 chèques.

Nous avons pu aider, grâce à la mobilisation des équipes locales et des référents de confiance, plus de 300 réfugiés ukrainiens sur l'ensemble du département.

La délégation est présente dans les instances de coordination entre associations et avec les services de l'Etat.

<https://hauteloire.secours-catholique.org/notre-actualite/comment-le-secours-catholique-aide-t-il-lukraine>